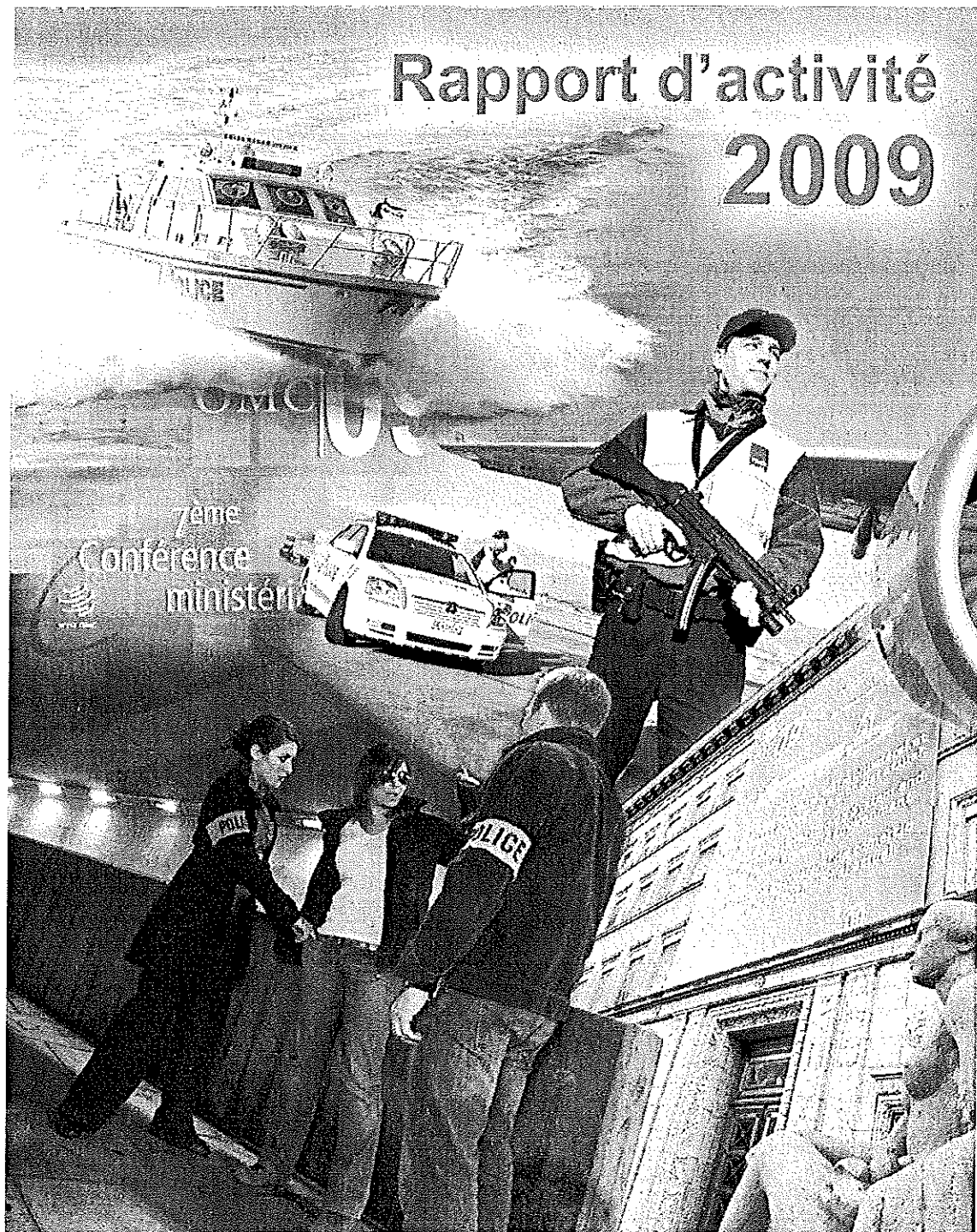


Rapport d'activité 2009



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA POLICE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
POLICE CANTONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009	1
TABLE DES MATIÈRES	1
Remarques liminaires	1
A propos de la nouvelle statistique policière de la criminalité (SPC)	2
Gérer les grands événements et les catastrophes (déclenchement, coordination, mise en place et conduite du dispositif OSIRIS)	3
Gérer les infractions aux dispositions pénales fédérales (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires, enquêtes)	4
Maintenir la sécurité et l'ordre publics par des actions de prévention, de dissuasion et de répression	7
Garantir la sécurité du milieu international et la protection de l'Etat	11
Exécuter des tâches relatives à la police des étrangers	12
Exécuter des mesures de police administrative	13
Emettre et traiter les amendes d'ordre et les contraventions	15
Aspects organisationnels	16
Recrutement, formation, soutien et systèmes d'information	18
Divers indicateurs statistiques	21
Arrestations selon le type de décision	22
Total des accidents 2009 – page de synthèse	23
Effectifs de la Police et heures supplémentaires (solde cumulé)	24
Usage de la contrainte par la force publique et principaux types d'intervention	25
Plaintes pénales contre des membres du corps de police	25

Remarques liminaires

Le présent rapport donne une vue de l'activité de la police durant l'année 2009 selon les prestations et suit la structure du rapport de gestion du Conseil d'Etat. L'option retenue consiste à mettre en évidence un certain nombre d'éléments marquants, qu'il s'agisse de l'activité 2009 ou des perspectives 2010. De ce fait, les sept prestations ne sont pas présentées ou développées de la même manière.

Les données statistiques portent à la fois sur la statistique policière de la criminalité, sur la statistique des accidents de la circulation, ainsi que sur des données décrivant l'activité générale de la police. Le volume de ces données est limité dans le présent rapport. Les données complètes concernant la criminalité et les accidents de la circulation – ainsi que le présent Rapport d'activité 2009 – sont consultables sur le site internet de la police (<http://www.ge.ch/police/a-votre-service/statistiques/>).

A propos de la nouvelle statistique policière de la criminalité (SPC)

Attendue depuis plusieurs années, la première édition nationale de la statistique policière de la criminalité est une réalité. Confiée à l'office fédéral de la statistique (OFS), cette nouvelle statistique a fait l'objet d'une présentation nationale le 22 mars 2010.

Pour accéder au rapport national, aux diverses données et aux aspects méthodologiques, nous vous invitons à consulter les pages internet de l'OFS à l'adresse ci-après :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19.html>

Sur le plan méthodologique, il y a lieu de relever le point suivant. La police genevoise a intégré l'ensemble des règles de la nouvelle SPC dès 2006, ce à une exception près. En raison de délais dans la mise en production de la nouvelle base de données des affaires et de l'adaptation aux règles de la SPC, les statistiques ont été produites selon la date dite de fin d'événement, en lieu et place de la date dite de sortie, c'est-à-dire le moment où l'affaire est suffisamment documentée pour être transmise à la justice.

La transition d'un système à l'autre a une incidence sur les volumes - notamment en raison du rythme de saisie - et génère de fait une rupture de série. Les chiffres 2009 ont donc été établis, conformément aux règles de l'OFS, selon la date de sortie. Afin de pouvoir procéder à des comparaisons avec l'année précédente, les chiffres 2008 ont été recalculés selon la méthode nationale. Ces chiffres diffèrent de ceux publiés l'an passé.

Genève, mars 2010

Gérer les grands événements et les catastrophes (déclenchement, coordination, mise en place et conduite du dispositif OSIRIS)

Cette prestation concerne la sécurité des grands événements, qui sont liés pour partie à la Genève internationale, ainsi qu'à de grandes manifestations politiques, festives ou encore sportives.

Cette prestation se distingue par la nature, la portée ponctuelle et extraordinaire des événements, des autres prestations, en particulier la prestation *Maintenir la sécurité et l'ordre publics*. Dans ce même contexte, la présente prestation couvre également la coordination, les préparatifs et la mise en place du dispositif OSIRIS, selon les divers degrés de risques ou, le cas échéant, de catastrophes.

Evénements, réalisations 2009

L'activité politique a été marquée en 2009 par les manifestations contre la mondialisation et le système économique.

Comme chaque année, un contingent de policiers genevois a été engagé à Davos durant le WEF (au 28 janvier au 1^{er} février).

Opération AJAX : la manifestation anti WEF du 31 janvier, interdite par le Conseil d'Etat, a mobilisé (avec le WEF), 662 gendarmes, 107 unités PJ, y compris le dispositif ante et post manifestation.

Opération MINOS : manifestation anti G20 du 28 mars. 200 gendarmes engagés.

Opération POSEIDON : conférence du suivi de Durban II du 20 au 24 mars.

Opération JASON : assemblée générale de l'OMC (du 30 novembre au 2 décembre). 684 gendarmes, 180 unités PJ, 161 unités PSI. Outre la grande manifestation du 28.11, la police a été engagée sur toute la durée de l'assemblée générale afin d'assurer la sécurité des participants et des lieux de la conférence.

Opération EUMEE : mise sur pied d'un état-major ad hoc (EM PAN OSIRIS) par arrêté du Conseil d'Etat, afin d'assurer le suivi technique, administratif et financier de la campagne de vaccination (grippe A H1N1).



En matière de télécommunication, les travaux de mise en service de POLYCOM se sont poursuivis avec notamment la couverture des tunnels autoroutiers, de l'aéroport et de sa gare. Les polices municipales de sept communes et de la Ville de Genève travaillent avec le nouveau réseau.

Perspectives 2010

POLYCOM. Formation d'environ 2'000 agents dont 1'200 à la police cantonale. Mise en service des deux centrales Police CECAL (117) et COPSI (aéroport). Construction et mise en service des deux centrales 144 et 118.

La mise en service opérationnelle se poursuit tant au sein de la police que des partenaires (autres services de l'Etat, communes, SIS et SSA notamment).



Evénements majeurs.

WEF 2010 de Davos : du 27 au 31 janvier.

Sommet de la Francophonie à Montreux : du 20 au 24 octobre.

Gérer les infractions aux dispositions pénales fédérales (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires, enquêtes)

La présente prestation porte sur les infractions au code pénal et concerne également les dispositions pénales d'autres lois fédérales (loi sur les stupéfiants, loi sur l'AVS, etc.). Cette prestation englobe les activités de prévention et lors de la survenance d'un événement, l'ensemble du processus, dès l'annonce de l'événement à sa dénonciation à la justice, en passant par les constats et prélèvements sur les lieux (cas échéant), l'enregistrement de la plainte ou de la dénonciation, les mesures d'enquêtes, le signalement RIPOI (signalement, véhicules, bijoux et autres objets recherchés) et auditions des auteurs présumés et témoins.

Evénements, réalisations 2009

Globalement, les infractions au code pénal ont augmenté de 6% par rapport en 2008. Comme en 2008, l'évolution des cambriolages reste préoccupante. Un groupe dédié de 8 inspecteurs a été actif du 1^{er} mars au 30 juin dans le cadre de l'opération TRESOR luttant en particulier contre les cambrioleurs géorgiens (50 arrestations, 150 cas résolus). Cette enquête a été poursuivie par la brigade des cambriolages qui y a affecté 4 unités. Le travail de ces policiers est actuellement encore en cours sur les suites de cette opération.

Si la très grande criminalité violente reste dans les « normes genevoises » (8 meurtres et 9 car jacking), la tendance des années précédentes à un recours plus fréquent à des actes de violences (agressions) se poursuit. A noter le nombre important de hold-up (19, y compris les tentatives). Ces faits ont amené la mise sur pied de deux opérations : ANGEL ONE (75 gendarmes) pour la sécurité des commerces et des stations-services et TENEBRAS, opération à l'échelon de la police, pour la surveillance des offices postaux le matin (330 unités).

En 2009, comme les années précédentes, les infractions contre le patrimoine représentent le 80% du total des infractions au code pénal, en augmentation marquée par rapport à l'année précédente (+ 7%). Les vols, y compris les cambriolages, mais à l'exclusion des vols de véhicules, augmentent de 3 %.

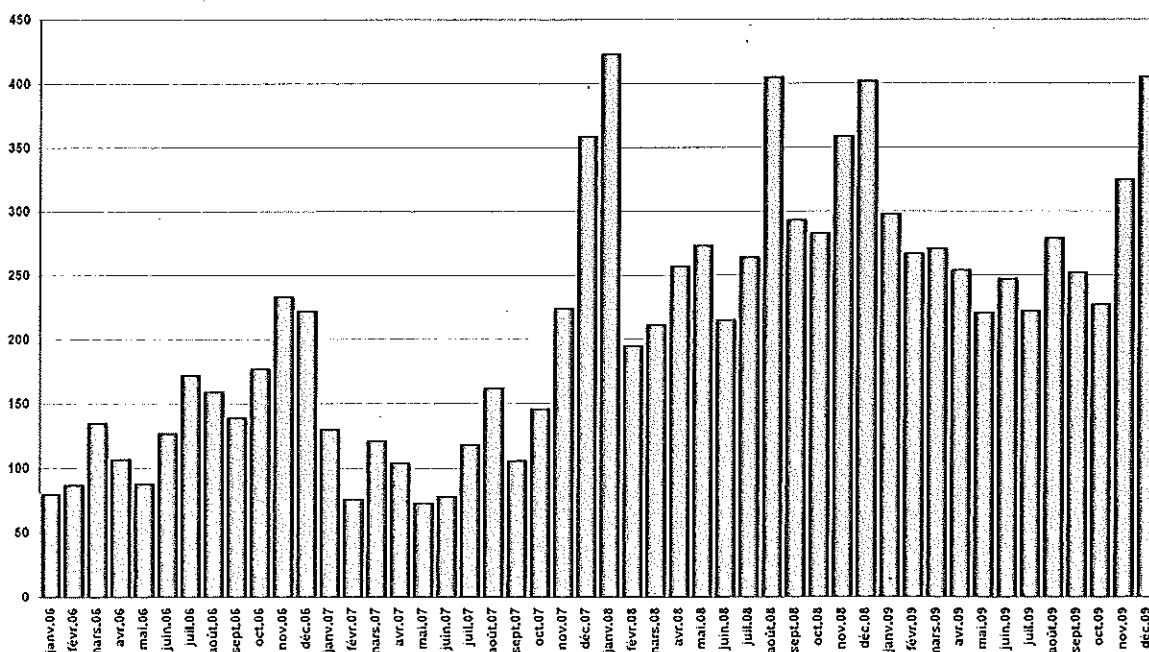
Relevons l'évolution réjouissante des atteintes à la vie et à l'intégrité corporelle, marquée par une diminution de 2%. Par ailleurs, le nombre de policiers blessés diminue également (53 en 2009 contre 81 en 2008).

Enfin, malgré l'augmentation générale de 6% des infractions au code pénal, le taux d'élucidation reste stable (22%).

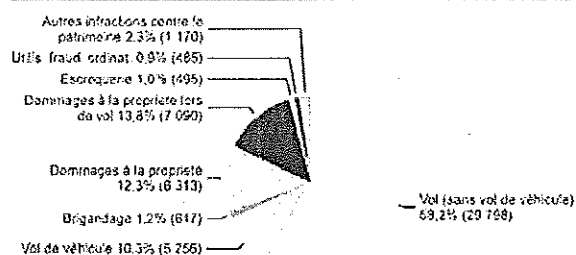
Le « marché des stupéfiants » n'a pas connu d'évolution particulière au regard des années précédentes. Des quantités importantes de drogue ont été saisies : 43 kg d'héroïne, 40 kg de cocaïne et plus de 800 kg de cannabis - sans compter les plantes fraîches - en forte hausse par rapport à 2008. Les axes d'action relèvent toutefois de la lutte contre le trafic de rue et des enquêtes judiciaires contre les filières. On mentionnera le démantèlement d'un réseau international de trafiquants de cocaïne nigériens et d'un réseau de trafiquants d'héroïne, actifs sur le canton de Genève et en France voisine (8 personnes appréhendées, 2 kg d'héroïne et 12 kg de produits de coupage saisis).

Atteintes au patrimoine : évolution des cambriolages d'appartement, répartition selon l'infraction et brigandages selon l'instrument

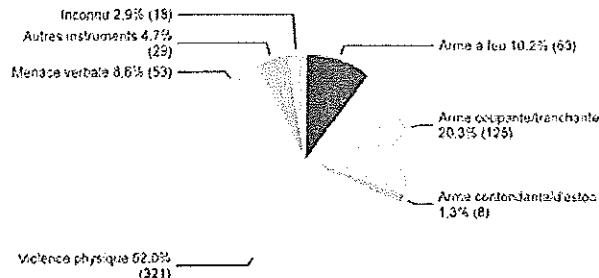
Evolution des cambriolages d'appartements selon le Journal de P2000



Infractions contre le patrimoine : répartition selon l'infraction



Brigandage (Art. 140) selon l'instrument



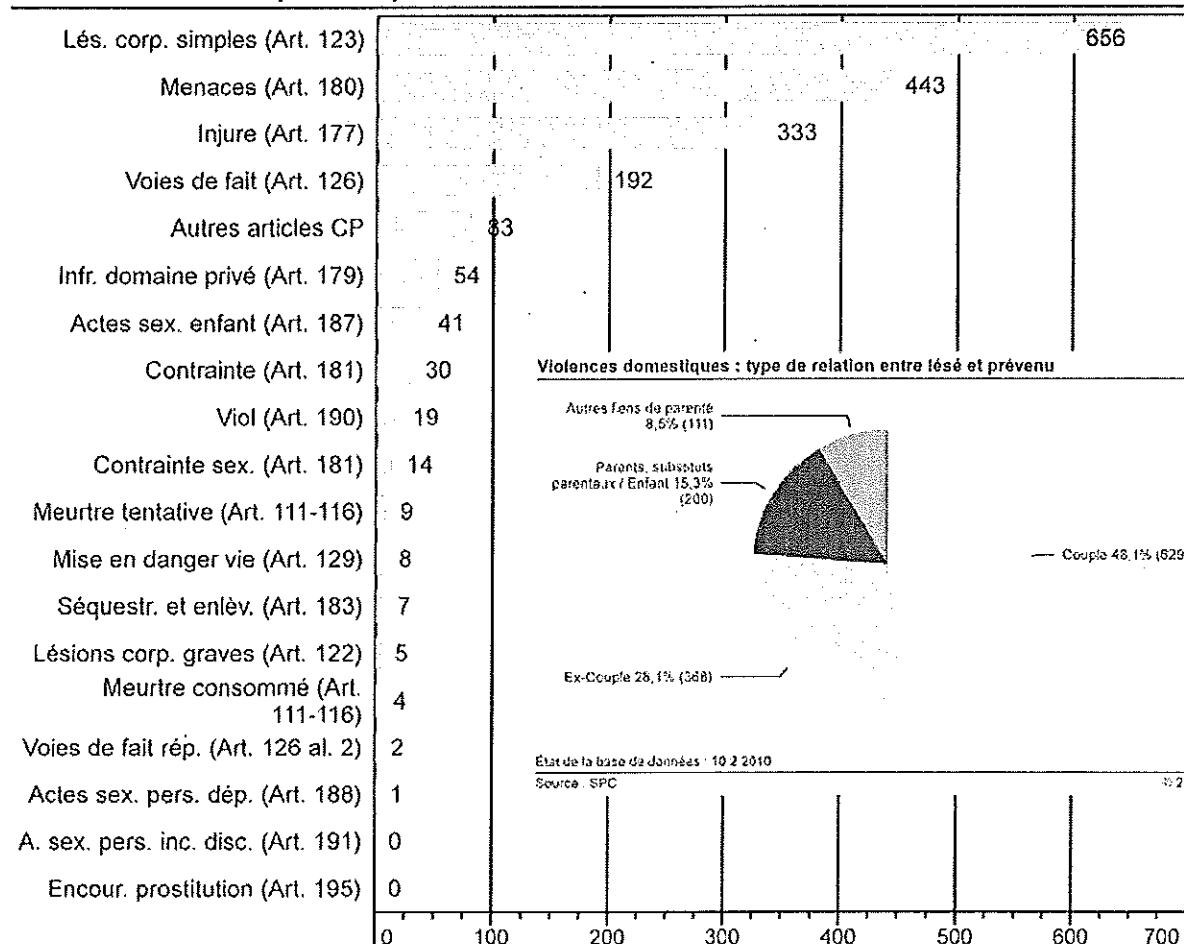
État de la base de données : 10.2.2010
Source : SPC

État de la base de données : 10.2.2010
Source : SPC

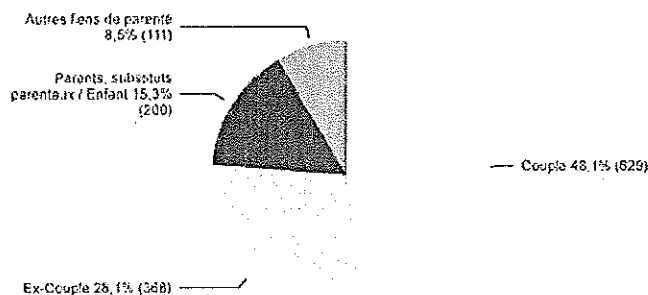
© 2010 OFS

Violences domestiques : quelques graphiques

Violences domestiques : répartition selon l'infraction



Violences domestiques : type de relation entre lésé et prévenu



État de la base de données : 10.2.2010
Source : SPC

© 2010 OFS

État de la base de données : 10.2.2010

Source : SPC

© 2010 OFS

Violences domestiques. Le total des infractions relevant des violences domestiques s'établit à 1'956, en léger retrait par rapport à 2008 (-3%). Les lésions corporelles simples représentent plus du tiers. Quatre meurtres consommés, soit la moitié du total genevois, appartiennent à cette thématique. Globalement, ces violences concernent dans près de 75% des cas des relations de couple, en cours ou rompues.

Perspectives 2010

Afin de mieux répondre aux constats ci-dessus, les axes principaux sont les suivants :

- ✓ mise en œuvre tout au long de l'année, d'actions de sécurité publique visibles selon l'analyse régulière de situation et renforcement de la coordination entre les services ;
- ✓ opération FIGARO : afin de lutter contre la criminalité et le sentiment d'insécurité au centre-ville (Pâquis - Cornavin - Eaux-Vives), une opération conjointe des moyens de la police (gendarmerie, PJ, PSI) sera mise en œuvre dès la mi-avril jusqu'à la fin de l'année. Ce dispositif sera relevé par mise en œuvre du poste de police intégré au 1^{er} janvier 2011;
- ✓ augmentation des actions préventives ciblées selon le type de vols et les lieux de commission (par exemple lors des prochaines Fêtes de Genève).

Maintenir la sécurité et l'ordre publics par des actions de prévention, de dissuasion et de répression

La police est chargée d'assurer la tranquillité, la sécurité et l'ordre publics, notamment en matière de circulation. En matière de tranquillité publique, cela comprend toutes les interventions ou réquisitions (par ex, bruits excessifs, problèmes de voisinage).

La sécurité publique concerne divers domaines et repose sur des interventions tant préventives que dissuasives ou encore répressives. Elle vise notamment le domaine de la sécurité routière par la prévention et l'éducation, les contrôles de la vitesse et de l'alcoolémie, et les constats d'accidents (ces derniers relevant selon la gravité et les circonstances de la mission de police judiciaire), la prévention, le contrôle et la gestion de lieux centraux ou de transit (gares, aéroport, rues marchandes, etc.) ou liés à des activités particulières (banques et bijouteries par la gestion des alarmes, établissements publics, notamment nocturnes), etc.

Le maintien de l'ordre public renvoie plus particulièrement à la gestion des interventions sur la voie publique avec un dispositif ad hoc de maintien de l'ordre en lien avec des manifestations, autorisées ou non.

Evénements, réalisations 2009

Plusieurs opérations de police intensive visant la délinquance de voie publique, sur un secteur déterminé, ont été menées dès le mois de juillet comme cela avait été le cas en 2008. Ces actions de sécurité sectorielle se sont déroulées sur le périmètre du « Petit-Lac » : NEMO, secteur Lac et environs (du 29 juin au 6 septembre : 236 gendarmes, auxquels s'ajoutent les

unités du groupe TIRE et de la TFD pour la PJ) et ALL INCLUSIVE, concentrée en particulier sur les Pâquis (75 gendarmes).

Rappelons les opérations ANGEL ONE et TENEBRAS susmentionnées.

Durant les fêtes de fin d'année, la traditionnelle opération BARBE BLANCHE a concerné 900 gendarmes.

L'action de la Task Force Drogue (TFD) se poursuit, de même que l'application des interdictions de zones, cantonales ou locales (voir également la prestation « police des étrangers »).

Mesures de contrainte

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	variation 2009 / 2008
Interdictions de zones	484	343	288	193	149	114	-23.5%
- dont interdictions zones locales	256	207	147	128	82	52	-36.6%
Non respect d'une interdiction de zone ou d'une assignation territoriale, LEtr art. 119 al. 1 (anc. LSEE art. 23 a)	264	211	273	237	224	180	-19.6%

La gendarmerie a poursuivi les actions visant la mendicité (86 hommes), 2'480 contrôles d'identité ont été effectués et 20 tonnes de matériel débarrassé.

Les actions relevant de la sécurité routière se sont poursuivies, qu'il s'agisse de PREDIRE (PREvention – DIssuasion – REpression) ou PRECISE - concept de circulation PréCiSe constitué d'actions Précises dans la Circulation chaque Semaine - ou encore VISIROUTE (2'198 contrôles et 6'260 hommes engagés sur l'année). Pour mémoire :

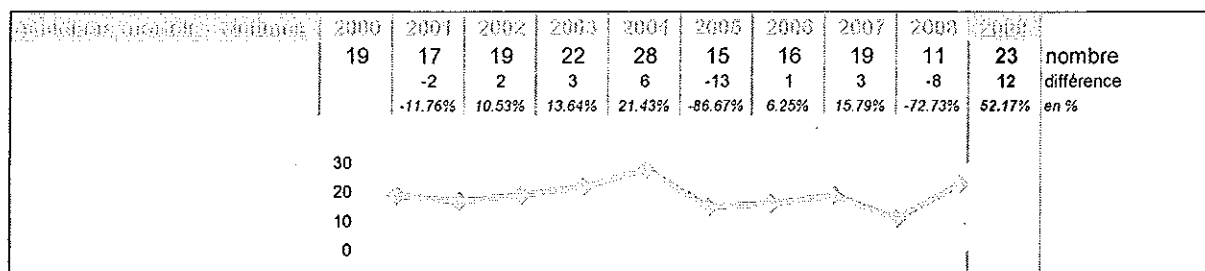
Opérations PréDiRe (pour prévention, dissuasion et répression) dans le cadre de la sécurité routière : cinq semaines de contrôles de circulation aux abords des écoles à chaque rentrée scolaire. Bilan positif en termes de visibilité et de partenariat actif avec les APM.

Opérations PréCiSe (pour actions précises dans la circulation chaque semaine). Ce concept oriente les contrôles de circulation fixes et mobiles tout au long de l'année et vise à les accentuer chaque semaine dans un domaine donné. Voici quelques exemples de thèmes : passages pour piétons, aptitude à la conduite, voies de bus, cases pour handicapés, etc.

Accidents de la circulation. Le nombre total des accidents annoncés à la police a diminué de 13% par rapport à l'année précédente. Les accidents avec blessés s'inscrivent dans la même tendance (-10%), observée ici depuis 2002, à l'exception de 2008 (se reporter au graphique en fin de ce document). Le nombre de blessés recule de 9% par rapport à 2008.

Le tableau est nettement plus sombre en matière d'accidents mortels. Avec 21 accidents et 23 décès, le bilan 2009 est le plus mauvais depuis 2004.





Manifestations festives et sportives. Les pré-Fêtes, les Fêtes de Genève, dont la Lake Parade, ont nécessité un important engagement (671 gendarmes et 25 unités pour la PJ). Mentionnons en particulier l'action de la brigade des mineurs avec d'autres services autour de la prévention de la consommation d'alcool par les jeunes et l'engagement du groupe TIRE renforcé.

La gendarmerie assure l'ordre et la sécurité publics durant les diverses manifestations sportives. Les prestations lors de matches de hockey et de football ont mobilisé 1'261 hommes.

Pour le surplus, le tableau ci-après indique les types de réquisitions relevant de la tranquillité et de l'ordre publics, en augmentation de 17% par rapport à 2008. La forte augmentation de la catégorie « Contrôles de personnes / véhicules » met en évidence la présence renforcée de la police notamment autour du Petit-Lac.

Réquisitions et interventions pour tranquillité et ordre publics
Journal des événements de P2000

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
Affaires de circulation / navigation	8'088	8'212	9'249	9'614	10'377	10'399	11'106	6.8%
Affaires de drogue	456	611	664	666	656	915	1'036	13.2%
Alarmes	1'908	2'065	1'911	1'645	1'491	1'601	1'987	24.1%
Animal	606	596	652	700	761	782	833	6.5%
Bruit	4'878	4'560	4'925	5'111	4'733	5'247	6'040	15.1%
Conflits	3'606	4'395	5'480	6'407	6'893	7'034	7'415	5.4%
Contrôles de personnes / véhicules	6'852	12'349	11'971	11'967	11'834	13'347	18'247	36.7%
Disparitions	304	377	360	381	398	573	496	-13.4%
Incendies	533	573	566	618	650	597	647	8.4%
Interventions dans un lieu privé	2'622	2'578	2'636	2'870	2'800	3'193	3'606	12.9%
Interventions dans un lieu ou sur la voie publics	2'706	2'593	2'693	2'858	2'824	3'130	3'473	11.0%
Squat	108	106	57	45	60	53	57	7.5%
Total de la sélection	32'667	39'015	41'164	42'882	43'477	46'871	54'943	17.2%

Prostitution. Dans le domaine de la prostitution, l'attractivité de Genève ne faiblit pas, à en juger par le nombre de prostituées actives enregistrées : 2'705 en 2009 (774 en 2004; 1'186 en 2005; 1'497 en 2006; 1'804 en 2007 et 2'115 en 2008).

Opération AL CAPONE (3 septembre) : investigation dans trois *sex-centers* aux Pâquis (110 policiers engagés). Bilan : 28 interpellations, une vingtaine de visites domiciliaires et perquisitions, 7 arrestations pour les motifs suivants : vol et utilisation frauduleuse d'un ordinateur, escroquerie, infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Fermeture temporaire des 3 établissements.

PROXIPOL – police de proximité. Sondage sur le sentiment d'insécurité et l'image de la police auprès des agents diplomatiques des missions et des organisations internationales, ainsi qu'auprès des expatriés, employés des multinationales, en collaboration avec la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Prise de données et analyses durant le dernier trimestre.

Formation des îlotiers et de la brigade des mineurs à la sensibilisation à la médiation, négociation et communication efficace, donnée par la Haute Ecole de Travail Social (HETS, centre de formation continue).

Collaboration cantonale. Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (F 1 07 - LAPM) et de son règlement d'application, renforcement de la collaboration avec les polices municipales.

Collaboration internationale. Patrouilles mixtes avec la police et la gendarmerie nationales françaises en matière de lutte contre la petite et moyenne criminalité transfrontalière. Patrouilles mixtes avec la gendarmerie nationale du département de l'Ain, et en 2009, de la Haute-Savoie, pour la sécurité routière. Pour les deux types d'activité, en moyenne deux patrouilles hebdomadaires.

Perspectives 2010

PROXIPOL – police de proximité. Publication des résultats et des recommandations suite au sondage sur le sentiment d'insécurité et l'image de la police auprès des expatriés des secteurs public et privé.

Automne : 3^{ème} diagnostic local de sécurité (sondage auprès de la population genevoise).

Collaboration cantonale. Compte tenu de l'entrée en vigueur de la loi sur les agents de police municipaux (LAPM), la formation continue d'une durée étendue à trois jours, a été suivie par 177 APM en février, et a porté principalement sur les nouvelles compétences en matière de débit de boissons (Loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement - LRDBH - I 2 21) et de vente à l'emporter (Loi sur la vente à l'emporter des boissons alcooliques - LVEBA - I 2 24), et sur le cadre légal de l'usage de la contrainte. Les APM sont maintenant autorisés à procéder à des fouilles sommaires de sécurité et sont dotés de bâtons tactiques.

Extension aux communes du Protocole de collaboration et d'intervention entre la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), la DEJ (Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève) et la Police. Ce protocole, adapté du protocole DIP-DI, règle les modalités de collaboration entre les maisons de quartiers, les centres de loisirs, les travailleurs sociaux hors murs et la police.

Renforcement de la collaboration avec le service de protection des mineurs (SPMi).

Sécurité et ordre publics. Diverses opérations de sécurité publiques en fonction de la petite et moyenne criminalité et de la situation des secteurs (sécurité sectorielle).

Entrée en vigueur de la loi sur la prostitution (LProst, I 2 49), qui permettra un contrôle renforcé notamment des propriétaires de salons. Efforts de coordination sur le plan fédéral.

Mendicité : maintenir, voire augmenter les contrôles.

Mondial 2010, retransmission des matchs de football dans les zones publiques.

Sécurité routière. Maintenir, voire augmenter les contrôles de circulation, tout en poursuivant les opérations PrédiRe et PréCiSe.

Garantir la sécurité du milieu international et la protection de l'Etat

La sécurité du milieu international comprend un triple aspect. Il s'agit tout d'abord de la protection du milieu aéroportuaire. La prestation porte ensuite sur la sécurité du milieu diplomatique (organisations internationales, ambassades et consulats), qu'il s'agisse de la gestion de réceptions diplomatiques, de protection de personnalités ou encore de la surveillance des sites selon divers dispositifs en fonction du degré de menace identifié par la police fédérale. Finalement, il s'agit de la protection de l'Etat.

Evénements, réalisations 2009

S'agissant du milieu diplomatique, 246 événements ont nécessité l'organisation et la conduite de mesures de sécurité et notamment la délivrance de 732 permis de port d'armes, en coordination avec les services de la Confédération.

Outre l'opération POSEÏDON en lien avec la Conférence sur le suivi de Durban II (voir ci-dessus), la police cantonale a géré plusieurs manifestations politiques internationales pour un engagement de 2'198 gendarmes et de 198 agents PSI.

La Police de la sécurité internationale (PSI) assure la sécurité quotidienne par des patrouilles motorisées 24h/24 dans le milieu diplomatique et par l'engagement du DPR (détachement de protection rapprochée: 492 opérations). A noter que lors d'événements de grande envergure, ce détachement est renforcé par la PJ.



La PSI assure également des patrouilles pédestres à l'aéroport durant les heures d'ouverture, ainsi que des patrouilles motorisées sur l'ensemble du secteur aéroportuaire.

Perspectives 2010

Relève des plantons AMBA CENTRO dès le 7 janvier en partenariat avec la sécurité militaire. A l'automne, intégration et déploiement des assistants de sécurité publique (ASP; voir ci-après sous *Aspects organisationnels*).

Exécuter des tâches relatives à la police des étrangers

Cette prestation porte notamment sur l'application des dispositions pénales de la Loi sur les étrangers (LEtr) : constats des infractions et leur traitement judiciaire (enquêtes). S'y ajoutent des activités qui relèvent du suivi et du traitement administratifs des dossiers (refoulements suite à une décision de l'officier de police, d'un juge ou à la sortie de la prison, réadmissions, acheminements et remises à des autorités tierces, présentation aux consulats, remises à la rue des personnes non refoulables, etc.).

Evénements, réalisations 2009

La question des délinquants multirécidivistes, non « refoulables », a fait l'objet d'un vaste traitement médiatique, en 2009 davantage encore qu'en 2008. Dans ce contexte, il faut rappeler la participation de la PJ dès 2008 à la Conférence bilatérale Suisse – Algérie en matière de refoulement dont l'objectif est d'apporter une réponse à cette problématique.

Les officiers et commissaires de police ont pris 141 ordres de mise en détention (OMD; en 2008 : 105; en 2007 : 50) en vue de refoulement.

La PSI a géré 120 demandes d'asile, en net recul par rapport à 2008 (224), tandis que 2'048 personnes ont été refoulées.

Refoulements. Sur le plan plus général, les difficultés subsistent quant aux refoulements de ressortissants étrangers, notamment maghrébins, qui ont commis des délits sur notre territoire. Il est attendu des mesures sur le plan fédéral en matière d'accords de réadmission.

Le nombre des refoulements augmente en 2009 par rapport à 2008. Pour rappel, la forte baisse enregistrée en 2006 est due en partie (env. 20%) à la reprise des contrôles frontalières en gare de Cornavin par le corps des gardes-frontière (CGFR), à partir du 1^{er} juillet 2006.

Refoulements effectués par la Police

	Nombre	variation annuelle
2003	4'912	4%
2004	4'528	-8%
2005	3'498	-23%
2006	1'847	-47%
2007	1'140	-38%
2008	1'392	22%
2009	2'048	47%

Perspectives 2010

PSI. Poursuite du partenariat avec le corps des gardes-frontière (CGFR), qui gère les contrôles à l'entrée et à la sortie de la Suisse. Suivi des dossiers Schengen.

Exécuter des mesures de police administrative

Cette prestation recouvre divers domaines :

- ✓ exécuter des décisions prises par les autorités judiciaires et administratives (autorités genevoises, cantonales, fédérales ou étrangères);
- ✓ prêter assistance à l'autorité chargée d'exécuter une mission (par exemple, neutraliser une personne pour un internement non volontaire à Belle-Idée);
- ✓ conduire l'instruction pénale (poursuite et sanction) des infractions à l'interdiction d'exploiter des jeux d'argent et de hasard en dehors des maisons de jeux bénéficiant des concessions nécessaires;
- ✓ délivrer des attestations et des autorisations : attestation de dépôt de plainte, copie de rapports et de plans d'accidents, délivrance de certificats de bonnes vie et mœurs (CBVM). Cela concerne également la gestion des autorisations pour agents de sécurité privés et la gestion des armes;
- ✓ exécuter les tâches de la police mortuaire.

Evénements, réalisations 2009

Dans ce contexte, mentionnons quatre exemples qui illustrent à la fois la diversité des tâches et leur ampleur : 2'808 mandats de conduite des offices de poursuite (3'062 en 2008) et 3'650 réquisitions de saisie de plaques au profit de l'OCAN effectués par la gendarmerie.

Par ailleurs, le détachement de convoyage et de surveillance (DCS) a assuré le transport de 24'236 détenus, entre les divers établissements de détention et les instances judiciaires, policières et médicales. La gendarmerie a, quant à elle, assuré la surveillance des sessions en Cour d'Assises et en Cour correctionnelle, ce qui représente un volume de 3'642 heures.

Enfin, la PSI a délivré 3'042 passeports d'urgence à l'aéroport et décerné 311 visas, tandis que 155 faux documents ont été découverts.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous recense les interventions de police relevant du devoir de prêter assistance, notamment à partir de l'appel de personnes s'inquiétant pour des proches ou des anonymes.

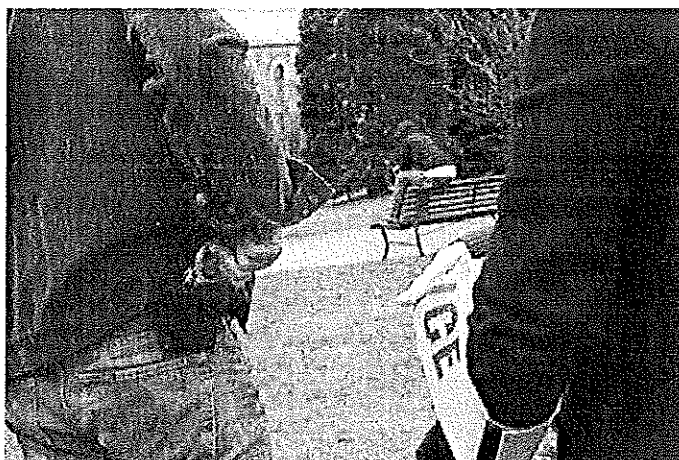
Premiers secours et urgences sociales
Journal des événements de P2000

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
accidents de chantier	62	58	81	76	76	73	85	16.4%
accidents de travail	32	26	17	27	22	24	19	-20.8%
accidents domestiques	8	8	13	5	3	3	6	100.0%
accidents de plongée	4	2	1	1	1	1	1	0.0%
accidents divers	168	138	144	147	161	154	162	5.2%
sauvetages - bateaux en difficulté	30	48	43	30	41	44	59	34.1%
sauvetages - véliplanistes	5	12	11	3	8	7	6	-14.3%
disparitions - enfants	110	154	177	165	148	185	178	-3.8%
disparitions - personnes âgées/handicapées	47	58	35	49	44	47	44	-6.4%
disparitions - milieu hospitalier	112	111	86	81	104	167	112	-32.9%
personne perdue découverte par la police	86	92	108	97	108	104	111	6.7%
chute sur le domaine privé/public	331	252	240	228	230	215	209	-2.8%
personne ivre/sous médicaments/endormie	363	340	383	373	333	417	464	11.3%
personne dérangée/détresse psychiatrique	319	394	412	449	464	551	656	19.1%
internement à Belle Idée, volontaire ou non	233	237	299	267	243	272	240	-11.8%
personne qui ne répond plus	153	228	210	259	229	267	262	-1.9%
appartement insalubre	13	19	18	17	8	19	16	-15.8%
tentative de suicide	123	84	139	138	112	117	124	6.0%
assistance de la force publique	326	360	354	343	322	384	291	-24.2%
conflit d'autorité parentale	231	205	105	188	194	103	116	12.6%
affaire de drogue/malaise	19	11	17	13	9	15	13	-13.3%
social - divers	780	945	1'232	1'367	1'551	1'850	2'045	10.5%
Total de la sélection	3'555	3'782	4'125	4'323	4'411	5'019	5'219	4.0%

Perspectives 2010

Renfort du DCS (surveillance et transports des détenus) par cinq assistants de sécurité publique.

Examen des conséquences de l'introduction du nouveau code de procédure pénal sur l'exécution des mesures de police administrative.



Emettre et traiter les amendes d'ordre et les contraventions

L'émission des amendes d'ordre relève des dispositions liées à la LCR (Loi sur la Circulation Routière) et ses dispositions connexes. Il s'agit pour une part d'une activité répressive – contrôle du stationnement, respect de la signalisation routière et contrôle de la vitesse et dénonciation des infractions par exemple lors d'accidents (y compris contraventions). A cet aspect répressif s'ajoute un élément essentiel qui relève de la prévention ou de la dissuasion. La police émet d'autres contraventions qui relèvent du code pénal, des dispositions pénales d'autres lois fédérales (loi sur les stupéfiants, sur les étrangers, sur l'AVS, etc.) ou de dispositions cantonales (loi pénale genevoise et règlements connexes : par exemple bruit, mendicité).

Le traitement subséquent du constat de l'infraction (taxation et recouvrement) incombe en particulier au service des contraventions. Ce service traite des contraventions émanant d'autres services de l'Etat et d'autres collectivités publiques, en particulier les communes.

Evénements, réalisations 2009

L'équipement en radars dits « feux – vitesse » se poursuit. Le nombre de véhicules contrôlés automatiquement a augmenté en 2009 de 11%. En revanche, la proportion de véhicules en infraction diminue modérément, quoique de manière régulière (0.64% de véhicules en infraction en 2007).

Contrôle automatique du trafic

	2008	2009	variation 2009 / 2008
Véhicules contrôlés (radars fixes et mobiles, signaux lumineux)	32'297'094	35'742'021	10.7%
Véhicules en infraction (idem)	183'170	158'823	-13.3%
% de véhicules en infraction	0.57%	0.44%	

SYCOTRIN. Mise en réseau des cabines radars.

Au service des contraventions, travaux de mise en conformité par rapport aux divers audits (ICF, Cour des Comptes et sécurité informatique) portant notamment sur l'évaluation des débiteurs en fin d'année pour le passage à une comptabilité à l'engagement, la mise en place et formalisation de contrôles.

Outil de reporting "INFAO" : son utilisation est consolidée. Par la mise à disposition de rapports standardisés, il permet l'accès à la base de données du service des contraventions et est à disposition de plusieurs services de la Police.

En 2009, le service des contraventions a généré des recettes totales pour un montant de CHF 46'817'162 (en 2008 : 51'764'527). Les mesures syndicales de fin 2008 et début 2009 ont affecté en partie les recettes.

Septembre-décembre 2009 : la Ville de Genève cède son activité de contrôle du stationnement au profit de la Fondation des Parkings, ce qui a généré un important transfert de charge sur le service des contraventions touchant le secteur des relations usagers et de la comptabilité.

Service des Contraventions. Amendes d'ordre et contraventions

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	variation 2009 / 2008
Amendes d'ordre	327'969	371'993	389'091	463'568	346'912	415'810	19.9%
Contraventions	262'088	289'320	277'176	334'171	285'725	233'059	-18.4%
Recettes totales	40'926'200	43'658'320	43'520'479	62'140'124	51'764'527	46'817'162	-9.6%

Perspectives 2010

Introduction du nouveau code de procédure pénale suisse en janvier 2011. Le service des contraventions est fortement concerné par cette nouvelle procédure. Il y a donc lieu de procéder aux nombreuses adaptations.

Mise en application du titre VII des accords de Paris. Dès janvier 2010, l'identification des détenteurs de véhicules peut se faire de manière automatisée (mais payante) via l'OFROU (Office fédéral des routes), ce qui rend l'opération beaucoup plus rapide et efficace. Un autre volet de l'accord permet de transférer les affaires liées à des contrevenants français pour recouvrement par la France qui en conserve le produit, et inversement.

Par ailleurs, sur le plan du contrôle interne, les travaux de mise en conformité continuent.

Réalisation de SYCOTRIN. Automatisation de la gestion des infractions constatées et rationalisation des procédures d'identification des véhicules à partir des images numériques prises par les appareils de surveillance du trafic (radars, feux rouges).

Aspects organisationnels

Compte tenu des enjeux actuels et futurs, ce nouveau chapitre est introduit afin de présenter les réformes en cours et à venir de l'organisation de la police. Les rapports de M. Annoni et de la Cour des Comptes sur les conditions salariales et la gestion des heures supplémentaires, rendus publics récemment, ont orienté les réflexions sur la réorganisation de la police.

Evénements, réalisations 2009

Dans le contexte général de la réorganisation de la police, de nombreux travaux ont eu lieu, dont certains ont abouti à de nouvelles fonctions ou structures. Mentionnons pour mémoire l'accord intervenu entre le Conseil d'Etat et les syndicats de la police sur les rémunérations, ainsi que le vote le 18 mars 2010, par le Grand Conseil, de la modification de la LPol.

Direction Finances Police. Création d'un poste de responsable des finances, avec entrée en fonction de la titulaire au 1^{er} septembre, en application de la recommandation de la Cour des comptes, qui prônait en juin 2007, le regroupement des fonctions financières de la police sous une seule et même responsabilité transversale.

Inspection Générale des Services (IGS). La mise en œuvre de ce service s'est faite en deux étapes : au 01.07 avec la désignation de trois officiers émanant de la gendarmerie, de la PJ et de la PSI et au 01.10, par le renforcement par trois cadres intermédiaires au sein de cette unité subordonnée à la Cheffe de la police. Cette unité a pour tâche de :

- ✓ analyser et réactualiser tous les ordres de service du Corps de police;
- ✓ garantir une vision d'ensemble de la direction de la police dans le contrôle des affaires disciplinaires et des doléances;
- ✓ garantir un meilleur suivi (coordination et rapidité de traitement) des procédures disciplinaires ainsi qu'une égalité de traitement entre l'ensemble des collaborateurs de la police genevoise;
- ✓ garantir un meilleur suivi des doléances émanant notamment du public.

Création d'une fonction d'assistant de sécurité publique. Cette nouvelle fonction reconnaît et formalise le statut de personnels administratifs qui agissent en support direct aux activités de police. Elle se décline en trois niveaux :

- ✓ une fonction liée principalement au contrôle du stationnement et de la régulation du trafic;
- ✓ une fonction dotée de pouvoir d'autorité sans port d'arme, dédiée notamment à la prise d'appels dans les centrales d'urgence, à l'accueil et à la gestion administrative dans les postes de police, ou encore la transcription d'entretiens dans le cadre de la LAVI (loi sur l'aide aux victimes);
- ✓ une fonction dotée de pouvoir d'autorité, avec port d'arme, qui concerne les tâches liées aux refoulements, à la surveillance et aux transports des détenus, ainsi qu'à la protection du monde diplomatique, en particulier la garde statique.

Perspectives 2010

Fonction d'assistant de sécurité publique. Dès le 1er février 2010, la police genevoise compte environ 120 assistants de sécurité publique (ASP), de niveau 1, 2 et 3. Il s'agit de collaborateurs déjà en fonction dont le statut est officialisé.

Recrutement et sélection de 25 nouveaux ASP, dont 20 seront dédiés aux missions AMBA CENTRO au profit de la PSI (surveillance et protection du milieu diplomatique), et 5 viendront rejoindre les rangs du DCS (surveillance et transports de détenus). Ces nouveaux collaborateurs suivront une formation de base auprès de l'ERAP (école régionale d'aspirants de police) à Colombier, puis un module spécifique au CFP (centre de formation de la police) à Carouge. Ils devraient être opérationnels au 1er septembre 2010.

Projet PHENIX. Il s'agit du projet de réorganisation de la police, dont le pilotage est assuré par le chef d'état-major. L'objectif est de mener à bien les adaptations nécessaires à la mise en œuvre du nouveau code de procédure pénale tout en assurant la cohérence avec les autres projets de réforme, qu'il s'agisse de la réorganisation des ressources humaines, du renseignement ou encore de la mise en œuvre des postes de police intégrés, selon la volonté du législateur. Ce projet s'inscrit également dans le contexte plus large de la réorganisation de la police souhaitée au niveau politique.

Recrutement, formation, soutien et systèmes d'information

Ce domaine concerne des activités internes à la police qui relèvent des infrastructures au sens large du terme, puisque cela porte tant sur les ressources humaines, le recrutement, la formation de base et continue, que sur les systèmes d'information.

Evénements, réalisations 2009

Recrutement et prévention. Présence pour la promotion du recrutement et/ou des conseils de prévention lors des événements suivants (sélection) :

- ✓ forum Uni-Emploi, à Genève et à Neuchâtel, contact avec plus de 3'000 étudiants;
- ✓ salon de l'Etudiant (*Swissup*) du 22 au 26 avril (105'000 entrées);
- ✓ NRJ Music Tour le 25 juin (plus de 7'000 spectateurs);
- ✓ journée sportive le 19 septembre avec la participation de plus de 2'500 personnes;
- ✓ cité des Métiers, du 24 au 29 novembre (701'548 entrées);
- ✓ 6 stages en immersion de trois jours pour 60 candidats à la gendarmerie (4 stages en 2008);
- ✓ 6 journées portes ouvertes : un mercredi tous les deux mois. Spécialement recrutement mais également prévention générale. (Plus de 200 candidats);
- ✓ 6 soirées d'orientation métiers : un mercredi tous les deux mois (Plus de 300 personnes);
- ✓ 10 présentations des métiers dans divers cycles d'orientation et collèges;
- ✓ 5 participations à différentes fêtes de quartiers ou de la sécurité;
- ✓ 3 participations lors de manifestations sportives (Hockey, Tuning Show et championnats de jujitsu).

Formation.

- ✓ Recrutement et procédure de sélection : 787 dossiers de candidatures traités et 69 engagements pour l'école de police. Fin du recrutement à la PSI;
- ✓ réalisation d'un cours tactique et technique d'intervention (TTI) pour moniteurs à la police genevoise;
- ✓ 467 collaborateurs ont suivi les cours proposés dans la catégorie du développement professionnel policier;
- ✓ mise sur pied du premier cours de cadre niveau 1 : 40 participants des trois services (gendarmerie, PJ, PSI). Il s'agit d'un cours de l'Institut suisse de police (ISP), décentralisé pour la police genevoise compte tenu du nombre de participants;
- ✓ mise en place du concept, des manuels et supports, ainsi que du plan de formation au nouveau code de procédure pénale.

Analyses techniques et scientifiques. La brigade de police technique et scientifique (BPTS) a continué à donner des enseignements spécifiques aux partenaires publics comme l'école latine de sapeurs pompiers professionnels, l'école latine de soins ambulanciers ainsi qu'aux plongeurs d'intervention de police. Elle a également mis sur pied différents cours de formation continue, notamment sur la fixation de l'état des lieux suite à l'usage de l'arme de neutralisation momentanée Taser X 26.

Formations continues dispensées à l'interne :

- ✓ Investigations techniques de lieux d'accidents de la circulation;
- ✓ Possibilités et limites de l'ADN dans le cadre des enquêtes judiciaires.

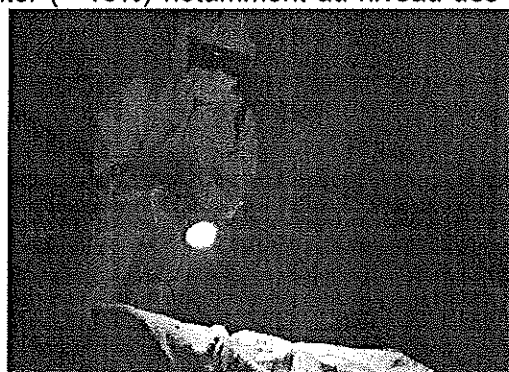
Formation dispensée à l'université de Fribourg pour la faculté de Droit pénal et criminologie :

- ✓ Apports des sciences forensiques au procès pénal.

Sur le plan de l'activité, le prélèvement des traces est en augmentation : prélèvements biologiques ADN (6'687, + 12%), traces papillaires (1'303, - 3%), tous types de traces : 10'523 (- 1%). Le nombre d'interventions a continué à augmenter (+ 13%) notamment au niveau des prises de mesures signalétiques en douane (+ 97%).

Par ailleurs, les criminalistes, dans le cadre de leur activité au sein de la police, contribuent également à des publications scientifiques :

- ✓ O. Ribaux et al. (dont M. E. Lock pour la police cantonale genevoise), "Intelligence-led crime scene processing". Part. I *Forensic Intelligence*, *Forensic Sci. Int.* (2009).



Systèmes d'information.

Transfert automatisé des bulletins d'hôtels – élargissement à différents hôtels et systèmes d'information de gestion hôtelière : 10 hôtels sont maintenant connectés (3 en 2008). Projet démarré en 2001, visant à rationaliser la récolte des bulletins d'hôtels et leur exploitation (contrôles informatiques immédiats).

Début de la réalisation (dès juin) de DATAPOL, système permettant d'exploiter les données de la police à des fins d'analyse stratégique et opérationnelle.

Evaluation et test de la nouvelle statistique des accidents de la circulation, pilotée par l'OFROU dans le cadre du projet MISTRA.

... Perspectives 2010

Recrutement et prévention. Poursuite des portes ouvertes, des actions de prévention générale et ciblée.

Augmentation, de 6 à 8, des stages en immersion. Refonte de l'ensemble du matériel de recrutement police (film, site Internet, flyers, plaquettes, affiches, visuels).

Formation. Formation au nouveau code de procédure pénal : plus de 1'000 collaborateurs concernés à partir de mars.

- ✓ Recrutement : 4 sessions complètes (3 jusqu'en 2009);
- ✓ mise en vigueur du nouveau plan de carrière des policiers (2ème semestre 2010);
- ✓ mise en application du nouveau plan d'étude pour l'école de police;
- ✓ augmentation de la formation pour les policiers de base dans les domaines du tir, self-défense (TTI), sport, gestion des situations de crises;
- ✓ organisation d'un cours sur les diversités multiculturelles pour les policiers de base pour 2011.

Systèmes d'information.

Transfert automatisé des bulletins d'hôtels – élargissement à différents hôtels et systèmes d'information de gestion hôtelière.

DATAPOL : mise en production échelonnée par lot à partir d'avril.

Nouvelle statistique des accidents de la circulation (MISTRA) : mise en production mai 2010.

Création du générateur de documents GENESIS.

Système d'aide à l'engagement (SAE) : nouveau concept de gestion des alarmes.

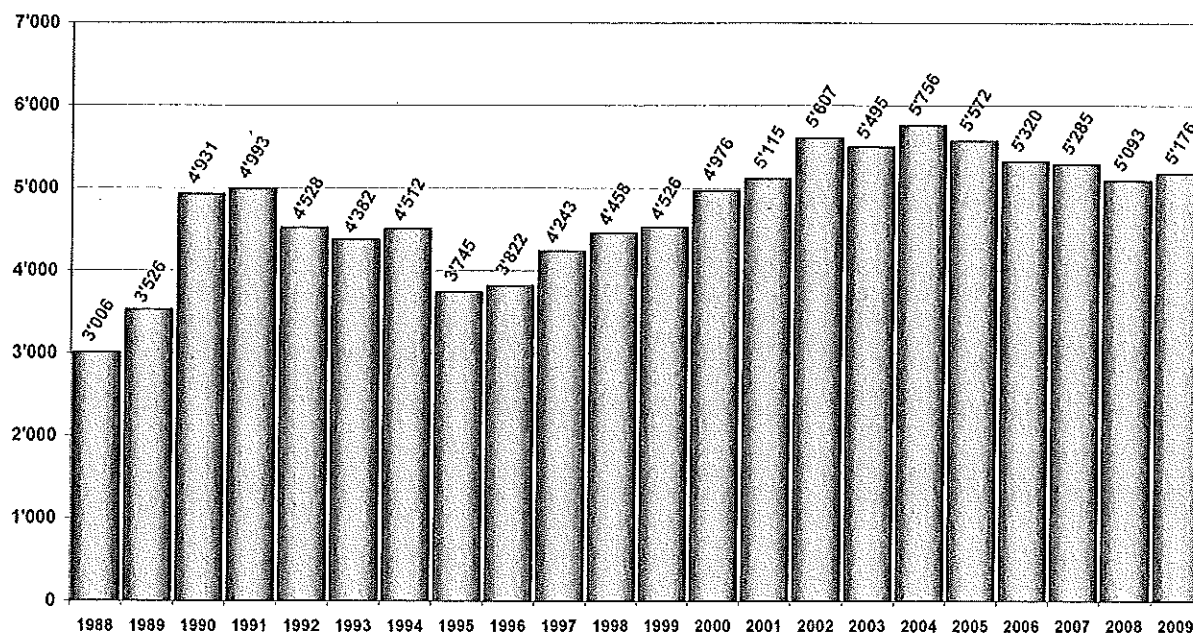
Divers indicateurs statistiques

Titres du Code pénal et sélection d'infractions : élucidations et évolution des infractions

(y compris les tentatives)	2008		2009		Diffé- rence
	Infrac- tions	Élucida- tions	Infrac- tions	Élucida- tions	
Total Vie et intégrité corporelle	2 727	88%	2 671	87%	-2%
Homicides consommés (Art. 111 - 116)	10	90%	8	100%	-20%
Homicides tentatives (Art. 111 - 116)	20	100%	43	91%	115%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	48	83%	41	85%	-15%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	1 659	90%	1 527	95%	-8%
Total Patrimoine	47 797	13%	51 161	12%	7%
Vol sans vol de véhicule (Art. 139)	28 800	9%	29 798	9%	3%
dont vol par effraction	5 937	12%	6 463	9%	9%
dont vol à l'arraché	468	7%	611	5%	31%
Vol de véhicule	3 456	8%	5 256	4%	52%
Brigandage (Art. 140)	470	31%	617	34%	31%
Domage à la propriété sans vol (Art. 144)	6 621	12%	6 313	13%	-5%
Escroquerie (Art. 146)	476	73%	495	76%	4%
Extorsion et chantage (Art. 156)	22	82%	25	88%	14%
Infract. ds faillite, pours. pr dettes (Art. 163 - 171)	195	98%	255	100%	31%
Total honneur, domaine secret ou privé	1 293	90%	1 445	90%	12%
Diffamation et calomnie (Art. 173 + 174)	246	94%	240	90%	-2%
Total Liberté	6 147	37%	6 274	36%	2%
Menaces (Art. 180)	1 076	93%	1 041	96%	-3%
Contrainte (Art. 181)	96	95%	88	88%	-8%
Traite d'êtres humains (Art. 182)	1	100%	4	100%	300%
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	32	84%	20	90%	-38%
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	373	87%	440	87%	18%
Total intégrité sexuelle	451	82%	464	81%	3%
sur enfants (Art. 187)	90	88%	113	90%	26%
Viol (Art. 190)	83	86%	68	79%	-18%
Exhibitionnisme (Art. 194)	24	67%	43	58%	79%
Pornographie (Art. 197)	40	88%	36	97%	-10%
Total infractions créant un danger collectif	153	37%	198	40%	29%
Incendie intentionnel (Art. 221)	124	32%	158	35%	27%
Total violence publique	576	99%	555	99%	-4%
Violence ou menace contre fonction. (Art. 285)	176	99%	185	99%	5%
Total infractions contre l'administration de la justice	142	90%	135	96%	-5%
Blanchiment d'argent (Art. 305bis)	41	85%	41	100%	0%
Autres Code pénal	1 095	84%	1 002	85%	-8%
Total général du code pénal	60 381	23%	63 905	22%	6%

Arrestations selon le type de décision

Arrestations 1988 à 2009

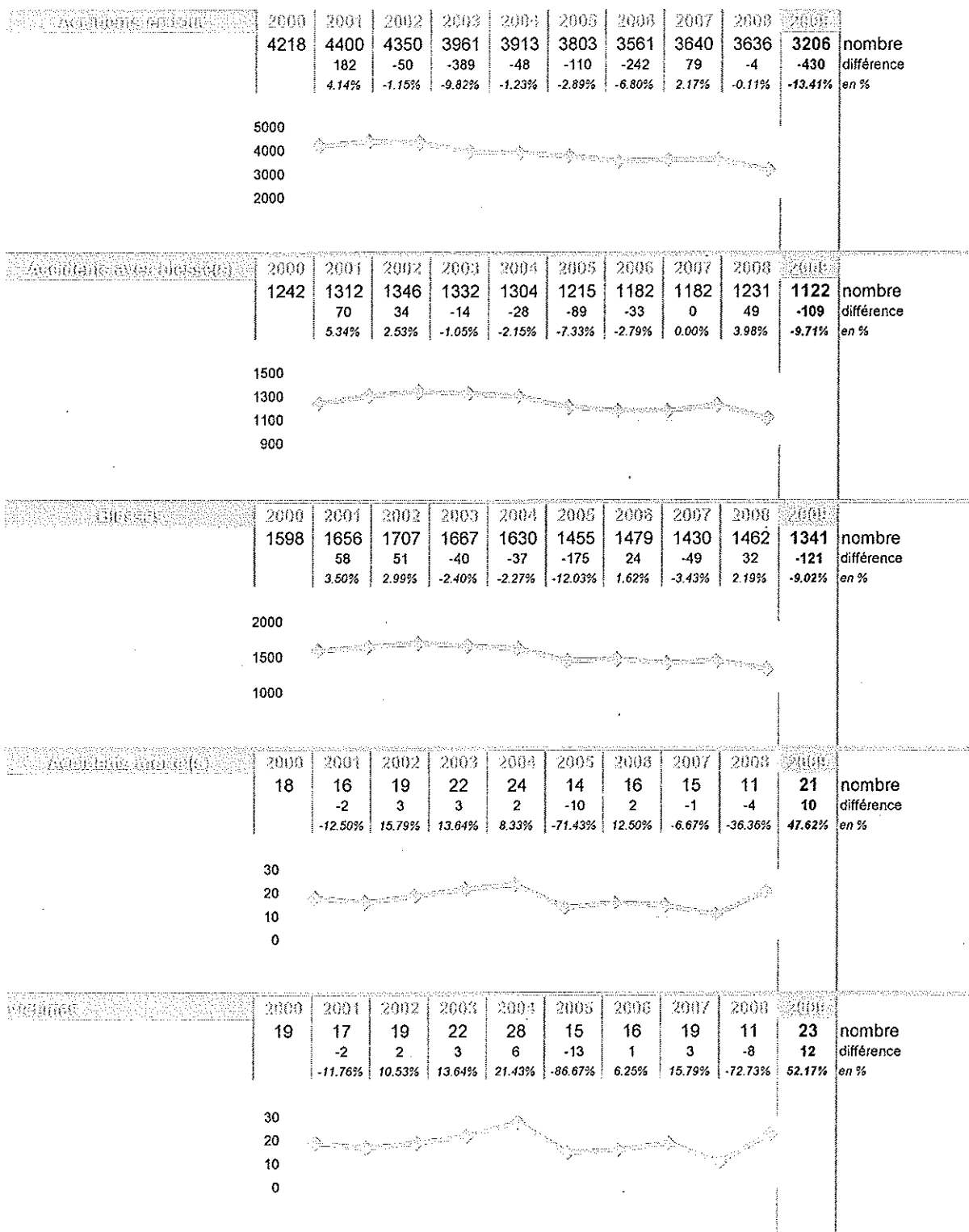


Répartition des arrestations, selon le type de décision

Les arrestations comprennent :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	variation 2009 / 2008
- les mandats des officiers de police	4'816	5'079	4'904	4'834	4'735	4'581	4'720	3.0%
- les notifications des mandats cantonaux	344	316	326	263	267	163	100	-38.7%
- les notifications des mandats internationaux	4	3	4	1	1	0	1	
- les mandats de l'Instruction	30	22	30	33	30	40	32	-20.0%
- les mandats du Tribunal de la Jeunesse	52	70	67	51	80	113	103	-8.8%
- autres cas	249	266	241	138	172	196	220	12.2%
Arrestations	5'495	5'756	5'572	5'320	5'285	5'093	5'176	1.6%

Total des accidents 2009 – page de synthèse

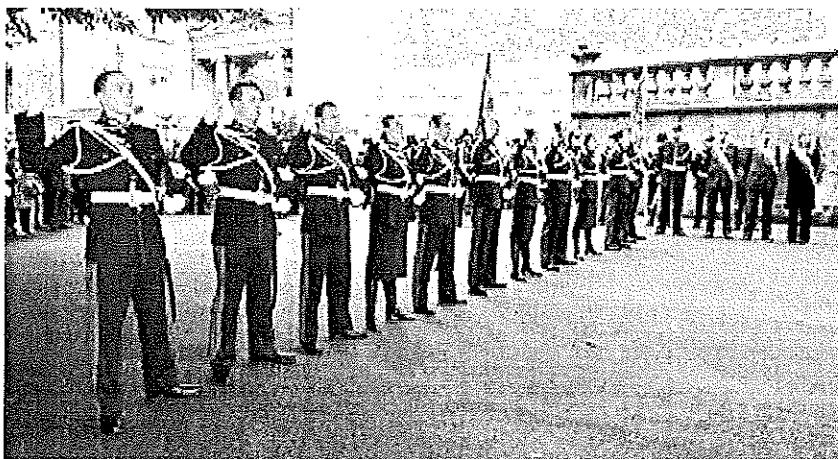


Effectifs de la Police et heures supplémentaires (solde cumulé)

Effectifs de la Police
fin décembre 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	variation 2009 / 2008
Etat-major de la Police *	12	12	12	14	13	13	13	0.0%
Gendarmes *	759	755	770	774	776	777	791	1.8%
Inspecteurs & inspectrices *	277	281	286	292	291	301	299	-0.7%
Collaborateurs administratifs	345	372	388	381	379	383	354	-7.6%
PSI	191	210	198	198	198	197	208	5.6%
Au total *	1'584	1'630	1'654	1'659	1'657	1'671	1'665	-0.4%

* effectif moyen de l'année



Heures supplémentaires effectuées par la Police

	solde cumulé global	variation par rapport à l'année précédente
2000	142'182	--
2001	234'087	65%
2002	284'773	22%
2003	439'885	54%
2004	454'394	3%
2005	525'296	16%
2006	589'563	12%
2007	533'738	-9%
2008	605'706	13%
2009	542'085	-11%

Usage de la contrainte par la force publique et principaux types d'intervention

Usage de la contrainte par la force publique

Situation au 4 mars 2010	2004	2005	2006	2007	2008	2009	variation 2009 / 2008
Cas d'usage de la contrainte *	1236	1161	1241	1208	1167	1275	9.3%
- dont usage de la contrainte seule	798	738	842	610	627	771	23.0%
- dont usage avec intervention de médecins	387	383	355	613	528	473	-10.4%
- dont usage avec doléances c/policiers	216	202	159	278	267	185	-30.7%
- dont usage avec plaintes pénales c/policiers	37	34	22	33	23	22	-4.3%

* Le total est inférieur à la somme des rubriques en raison des diverses combinaisons possibles.

Usage de la contrainte: principaux types d'interventions*

Situation au 4 mars 2010	2005	2006	2007	2008	2009	% du total
LStup	334	386	343	379	403	31.6%
LEtr	247	415	454	460	446	35.0%
Opposition / violence contre fonctionnaire	387	438	393	526	614	48.2%
Infractions contre le patrimoine	236	265	276	264	270	21.2%
Total	1'161	1'241	1'208	1'167	1'275	

*Combinaisons possibles.

Plaintes pénales contre des membres du corps de police

Plaintes pénales contre des membres du corps de police

Situation au 4 mars 2010	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Plaintes classées	79	52	46	34	61	33	29	
Procédures en cours ou recours	0	0	1	0	4	7	32	
Plaintes retirées	3	2	4	0	0	4	0	
Condamnations	0	2	2	1	1	2	0	
Total des plaintes pénales	82	56	53	35	66	46	61	variation 2009 / 2008 32.6%

Policiers blessés. En 2009, 53 policiers ont été blessés lors d'interventions avec un tiers (voies de faits, agressions : 81 en 2008; 67 en 2007; 81 en 2006; 48 en 2005).

Cellule « Debriefing-Police » au profit des collaborateurs de la Police : 21 interventions (11 en 2008, 9 en 2007, 19 en 2006).